



# Égalité

## femmes/hommes



[www.doubs.fr](http://www.doubs.fr)

**doubs**  
le Département

**CC@P**  
D'ÊTRE  
**DOUBS**

# Objectif

**Promouvoir la mixité dans l'espace public.**

## Pourquoi c'est important ?

82 % de la population française considère qu'« aujourd'hui la prise en compte des enjeux d'égalité femmes-hommes dans l'espace public doit être une priorité pour les pouvoirs publics », selon un sondage Opinion Way paru en octobre 2017.

Or, les espaces publics sont encore majoritairement conçus par et pour les hommes.

Pourtant, les femmes et les hommes n'ont pas les mêmes temporalités, ni les mêmes usages de l'espace public en raison des rôles sociaux qui leur sont assignés. Bien souvent, les hommes l'occupent, les femmes s'y occupent. Elles gèrent les fonctions d'accompagnement, les courses, les enfants. Elles sont rarement dans une situation de flânerie ou de détente. Ces comportements sexués apparaissent dès la cour de l'école. Les filles y apprennent les frontières à ne pas dépasser alors que les garçons sont encouragés à oser, à se dépasser, à prendre le territoire. Ainsi, dans beaucoup d'établissements, les garçons s'approprient jusqu'à 80 % de l'espace pour jouer au foot à chaque récréation. Résultat, au collège, les filles décrochent de l'espace public, les garçons en deviennent les usagers majoritaires, notamment des équipements sportifs et de loisirs.



S'ajoute à cela un sentiment d'insécurité : aujourd'hui, en France, près d'une femme sur deux a peur dans l'espace public. Il en résulte une auto-restriction des femmes qui, passée une certaine heure, sont beaucoup moins présentes dans l'espace public. Cette sensation d'insécurité est liée aux problématiques de harcèlement auxquelles elles peuvent être confrontées mais également aux représentations véhiculées par les médias et à l'éducation (parents, jeux, école, institutions) qui leur fait accepter que leur place n'est pas à l'extérieur et qu'elles sont en danger dans l'espace public. Qui plus est, les femmes sont « invisibilisées » (seulement 6 % des rues des villes et villages de France portent le nom d'une femme) ou bien victimes de stéréotypes sexistes dans les nombreux messages publicitaires qui parsèment les paysages urbains ou ruraux.

Pour rendre l'espace public plus égalitaire, il importe donc d'intégrer la dimension du genre dans les projets d'aménagement.

Si la prise en compte du critère de genre dans l'aménagement de l'espace public répond à une exigence d'égalité entre les femmes et les hommes, elle permet plus largement de construire un espace public plus apaisé et convivial, favorisant le lien social. Lorsque les attentes et aspirations de toutes et tous sont mieux satisfaites, c'est l'ensemble de la société qui en bénéficie.

## Comment faire ?

Intégrer la dimension du genre dans les projets d'aménagement repose sur un questionnement systématique à chaque étape du déroulé du projet.

À titre d'exemple et selon les phases du projet, cela peut être :

*Que font les hommes ? Que font les femmes ? / Où sont les hommes ? Où sont les femmes ? / Quelles sont leurs situations respectives ? Quelle est l'organisation du temps des femmes et des hommes (dans les activités professionnelles, familiales, sportives, culturelles...) ? / Qui (femmes et hommes) va bénéficier directement du projet ? Comment ? etc...*

Dès lors, il convient d'emblée de réaliser, en amont du projet, un diagnostic sexué permettant de refléter la diversité des situations et des rôles des hommes et des femmes. Ce diagnostic peut s'appuyer sur :

- ▶ des statistiques sexuées. Dans le cas de la construction ou de la rénovation d'un équipement sportif par exemple, des statistiques sexuées peuvent être demandées aux clubs et fédérations sportives. Des statistiques sexuées peuvent également être sollicitées dans les études commandées aux divers organismes ;
- ▶ des comptages sexués de fréquentation et des usages d'un lieu ;
- ▶ l'implication des bénéficiaires (hommes et femmes). À cet égard, la concertation doit être organisée de manière à ce que chacun et chacune puissent y prendre part : privilégier des horaires de réunions compatibles avec la vie familiale, veiller à une prise de parole équilibrée entre femmes et hommes pendant la séance, prévoir une prise en charge des enfants en bas âge le temps de la réunion... Les marches exploratoires et sensibles ont par ailleurs montré leur efficacité pour objectiver les inégalités entre les hommes et les femmes.

### Les marches exploratoires

sont des diagnostics de terrain menés par un groupe de femmes dans leur quartier d'habitation. Ces « marcheuses » identifient les facteurs humains (fréquentation, pratiques sociales, occupation de l'espace) et les éléments d'aménagement du territoire qui ne sont pas fonctionnels ou qui créent un sentiment d'insécurité, puis élaborent des propositions d'amélioration de la situation.

### Les marches sensibles

font quant à elles participer différents groupes sur un même territoire : femmes, hommes, filles, garçons sont invités à penser l'espace public autrement à partir de leur vécu et de leurs perceptions sensorielles, en s'affranchissant des codes, en se mettant dans la peau d'un autre (personne âgée, femme enceinte...), afin de travailler à une requalification des lieux vers plus de mixité, de partage et de vie.

De multiples dispositions sont susceptibles de permettre un meilleur accueil de tous dans l'espace public.

Quelques exemples :

- ▶ Ajouter des lieux pour s'asseoir (bancs, sièges uniques, abris de bus...). Ces assises sont très utiles pour les femmes lorsqu'elles se déplacent à pied et ont besoin de faire une pause, notamment quand elles font les courses, s'occupent des enfants, de parents vieillissants ou de personnes en situation de handicap. Il convient cependant de travailler leur implantation pour créer des zones de convivialité et permettre de multiples appropriations.
- ▶ Installer des toilettes publiques propres, sécurisées et bien aménagées, pensées pour les personnes accompagnant des enfants et des personnes âgées.
- ▶ Rendre compatibles les attentes du développement durable et le sentiment de sécurité en modulant mieux l'éclairage public, en ciblant les espaces où la lumière doit être renforcée (zones inquiétantes).
- ▶ Éviter la formation de zones d'inquiétude (impasses, passages trop sombres...) lors de l'aménagement de certains endroits.

- ▶ Améliorer l'accessibilité des poussettes et des fauteuils roulants (largeur des trottoirs, rampes d'accès...), dans le respect d'ailleurs des obligations fixées par la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.
- ▶ Créer des lieux de rencontres (jardins partagés par exemple) en veillant dès le démarrage à la mixité des publics usagers.
- ▶ Baptiser au féminin des rues, squares, écoles, ponts, lieux culturels et sportifs n'ayant pas encore de noms de personnalités.



Il importe également de se pencher sur les cours de récréation, les centres de loisirs, les city stades et skate parcs ou encore les équipements sportifs qui représentent les premières instances de socialisation et d'apprentissage de la mixité pour les enfants et adolescents :

- ▶ Imaginer des espaces beaucoup plus mixtes dans les cours de récréation, permettant de réduire la place du football, considéré comme un vecteur de monopolisation de l'espace par les garçons.
- ▶ Mettre en place des dispositions facilitant la participation des jeunes filles dans les équipements sportifs ou de loisirs :

## Les erreurs à éviter

- ▶ Se fier aux idées reçues qui sont encore nombreuses du fait de stéréotypes persistants.
- ▶ Faire émerger une « *ségrégation à l'envers* » en séparant les flux et en attribuant à chacun son « *couloir d'usage* » par analogie avec les parcours séparés des voitures, vélos et piétons sur la voirie. L'objectif est bien de créer les conditions d'une véritable mixité de populations. La non-mixité peut être une étape pouvant faciliter l'implication des femmes ou des jeunes filles et permettre d'aller plus loin dans la construction des projets. Mais elle n'est pas une finalité.

## Pour aller plus loin...

- Yves RAIBAUD, *La ville faite par et pour les hommes*, Belin, 2015.
- Guide référentiel « *Genre et espace public* », Ville de Paris, octobre 2016. <https://api-site.paris.fr/images/85756>
- Plateforme de recherche et d'action « *Genre et Ville* ». [www.genre-et-ville.org](http://www.genre-et-ville.org)